

ANNEXE

HALTE-JEUX «LES PETITS POUSSINS »

Personne responsable :

Mme Adelina Kllokoqi-Hamzaj

Tél. 079 539 85 95

Afin d'assurer la bonne marche de notre halte-jeux « Les petits poussins », nous rappelons aux parents les points suivants :

1. Les enfants doivent être inscrits au bureau du contrôle des habitants le jeudi matin (tél. 021/863 20 50/3) entre 08.00 et 11.30 heures ;
2. En cas de maladie ou d'absence subite de l'enfant, nous prions l'un des parents de l'excuser auprès de la responsable Mme Chapuis. La finance d'entrée sera perçue pour toute absence non excusée ;
3. Pour les enfants qui ne sont pas annoncés le jeudi, un montant correspondant au double de la finance d'entrée sera encaissé.
4. Le port des pantoufles est obligatoire. Les parents voudront bien apporter des couches à jeter lorsque leur enfant devra être encore changé ;
5. Les enfants les moins habitués à être séparés de leurs parents ne devront pas être laissés trop longtemps à la halte-jeux « Les petits poussins ». En tous les cas, la garde ne dépassera pas 3.30 heures consécutives.
6. La halte-jeux « Les petits poussins » ferme impérativement ses portes à 17.30 heures
7. Les parents qui commettent des abus pourront être sanctionnés d'une taxe de CHF 10.00. et/ou se voir refuser l'accès de la halte-jeux «Les petits poussins » à leur(s) enfant(s).

Le rappel de ces quelques points devrait permettre une activité harmonieuse de notre halte-jeux « Les petits poussins » ceci pour le bien-être de votre enfant.

Tarifs

Nous portons à la connaissance des usagers de la halte-jeux « Les petits poussins » que la finance d'entrée est maintenant de :

CHF 5.-- pour les enfants domiciliés à Penthalaz

CHF 10.-- pour les enfants domiciliés dans une autre commune.

Cette contribution sera payée à la surveillante en amenant l'enfant.